

Novembre 2016

## Rapport d'activités 2016 du Réseau Equestre Neuchâtelois.

Durant l'année 2016, le comité a travaillé sur trois tronçons du Réseau Equestre Neuchâtelois.

- T2 : Val de Travers / La Brévine – 94 km
- T3 : haut du Val de Ruz / Les Convers (liaison avec AREF) – 39km
- T4 : La Chaux-de-Fonds / Les Brenets – 63km

Ces itinéraires sont consultables sous la rubrique « carte » de notre site internet [www.aren.ch](http://www.aren.ch)

Les propriétaires des bienfonds et des chemins parcourus par nos itinéraires ont été contacté par écrit afin qu'ils nous donnent leur accord pour le passage des cavaliers randonneurs. Cela représente 196 km de piste et environ 200 propriétaires. La recherche de tous ces propriétaires et leur adresse est un travail conséquent.

Il va sans dire qu'il faut un certain temps et beaucoup d'énergie, car certains propriétaires s'y opposent, alors une visite de notre part est nécessaire. Dans la plupart des cas, une explication de vive voix permet d'obtenir cet accord. Mais il arrive de faire face à des refus catégoriques, nécessitant ainsi une modification du tracé sur une plus ou moins longue distance. D'autres propriétaires sont alors à recontacter. Le tronçon T4 a été particulièrement difficile et les derniers refus sont encore en cours de négociation.

D'autre part, nous avons également pris le temps d'imaginer, de tester, de construire et finalement de faire construire un nouveau portail cavalier. Un artisan de notre région a été d'accord de fabriquer ces portails à un prix plus bas que ceux prévus initialement.

Ces portails sont prêts à être posés mais c'est maintenant la météo qui est défavorable. Nous espérons que la neige s'en aille pour continuer leur installation avant la fin de l'année. Le 1<sup>er</sup> tronçon de notre réseau devrait être inauguré en été 2017.

Notre assemblée générale a eu lieu le 27 mai 2016 à la Métairie La Gentiane, tenue par la famille Kiener, qui est prestataire sur le tronçon T3. Cet endroit permet de se restaurer et de dormir. Une dizaine de membres se sont déplacés pour l'occasion. Les rapports du président et du caissier n'ont pas suscité de réactions, si ce n'est le fait de saluer l'énorme travail accompli par le comité, malgré son effectif réduit. Le procès-verbal de l'assemblée est consultable sur notre site internet, rubrique « News ».

Le comité se réunit mensuellement et nous sommes fiers de l'avancement du Réseau Equestre Neuchâtelois. Même si nous aimerions pouvoir « faire de l'allure » à certains moments, c'est souvent « au pas » que tout se passe, ce qui est finalement l'allure principale en randonnée !

Pour le comité de l'AREN :  
Eric Haldimann (président)